



le club d'Athlétisme de DIEPPE

Saison 2009/2010

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Commune :

N° de téléphone :

Adresse mail : @

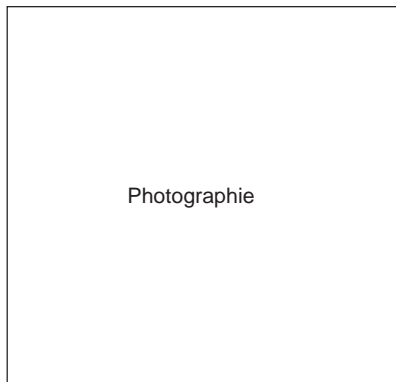
N° de licence (saison 06/07) :

Taille (maillot du club) :

Pièces à fournir pour adhérer au club et s'affilier à la FFA

(cochez les cases pour vérifier votre dossier d'inscription)

- ce document complété
- certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme de - de 3 mois
- autorisation des parents (pour les mineurs)
- le règlement de la cotisation (montant du chèque : €)
- une photo d'identité (si première adhésion)



Tous ces documents sont à retourner à l'adresse suivante :
Stade Dieppois
821 route des Tourelles 76550 Sauqueville
ou à remettre au local du club aux horaires d'entraînement.

Entraînements

Mardi	17h30 à 20h00	Stade J. Méréault
Jeudi	17h30 à 20h00	Stade J. Méréault
Vendredi	17h30 à 20h00	Stade J. Méréault
Dimanche	9h30	en forêt d'Arques la Bataille (Quatre quartiers)

Pour les Jeunes Athlètes (Poussins et Benjamins)

Mercredi	14h00 à 16h00	Stade J. Méréault
----------	---------------	-------------------

Tenues et Vêtements

- Pour les entraînements, l'équipement est au choix de l'athlète.
- Pour les compétitions officielles FFA, le port du maillot aux couleurs du STADE DIEPPOIS est obligatoire. Il est fourni lors de la première adhésion au club.

Catégories d'âge à partir du 1er Septembre 2009

VETERANS (VE)	1970 et avant
SENIORS (SE)	1971 à 1987
ESPOIRS (ES)	1988 à 1990
JUNIORS (JU)	1991 à 1992
CADETS (CA)	1993 à 1994
MINIMES (MI)	1995 à 1996
BENJAMINS (BE)	1997 à 1998
POUSSINS (PO)	1999 à 2000
Ecole d'Athlétisme (EA)	2001 et après

Cotisations et licences 2009/2010

	1ère adhésion	Renouvellement
EA- PO- BE- MI	70 €	50 €
CA	75 €	55 €
JU- ES- SE- VE	90 €	70 €
Etudiants	75 €	55 €

Cette cotisation comprend la licence FFA et l'assurance sportive.

Un complément d'assurance peut être souscrit, en faire la demande lors de l'adhésion.

Le STADE DIEPPOIS accepte les P ASS'SPORTS 76 et les Bons CAF . Renseignez vous auprès du secrétariat du club afin de compléter un dossier.

La licence étant aussi une assurance accident et responsabilité civile, tout athlète adhérent au Stade Dieppois doit obligatoirement posséder la sienne pour tous les entraînements et compétitions FFA.